

Appel à Propositions – Phase 2 (CFP2)

Centre d'innovation sur le changement climatique et la santé pour l'Afrique de l'Ouest et centrale (CHINNOVA)

Sous-subventions pour des projets collaboratifs de recherche et d'innovation
(2026-2028)

(Appel à grands projets)

Mars 2026

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1. Contexte et justification | 3 |
| 2. Objectifs du second appel à propositions | 5 |
| 3. Exigences de couverture géographique, diligence raisonnable et approbation | 6 |
| 4. Questions de recherche et domaines prioritaires..... | 7 |
| 5. Critères d'éligibilité..... | 10 |
| 6. Financement et durée..... | 12 |
| 7. Processus de candidature..... | 14 |
| 8. Critères d'évaluation et de sélection..... | 16 |
| 9. Rapports, surveillance et partage des connaissances..... | 18 |
| 10. Normes d'éthique et de protection..... | 19 |
| 11. Calendrier anticipé, questions et informations de contact | 19 |
| Annexe 1 : Les 10 principales questions prioritaires de recherche extraites des consultations avec les parties prenantes..... | 22 |
| Annexe 2 : Garantir que les initiatives de recherche sur le climat et la santé abordent l'égalité et l'inclusion des genres..... | 25 |
| Annexe 3 : Feuille de route pour le programme de recherche CHINNOVA..... | 26 |

1. Contexte et justification

Le changement climatique représente l'un des plus grands défis pour la santé humaine au XXI^e siècle. Ses effets touchent particulièrement les populations vulnérables et aggravent les inégalités existantes. Dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire, les systèmes de santé, déjà fragiles, peinent à répondre efficacement à ces défis. Les agents de santé, souvent des femmes issues de communautés défavorisées et mal desservies, se trouvent en première ligne de cette crise. Pourtant, ils manquent fréquemment de ressources, d'outils et de soutien pour faire face aux menaces sanitaires croissantes liées au climat, telles que les événements météorologiques extrêmes, les épidémies de maladies infectieuses ainsi que l'insécurité alimentaire et hydrique grandissante.

Renforcer les systèmes de santé afin qu'ils puissent résister et s'adapter aux chocs climatiques est essentiel pour que les pays à revenu faible et intermédiaire puissent protéger les communautés et réduire les risques futurs. En Afrique de l'Ouest et centrale, le changement climatique est désormais largement reconnu comme un facteur majeur qui façonne les vulnérabilités en matière de santé publique. L'augmentation des températures, les modifications des régimes de précipitations, la récurrence des phénomènes météorologiques extrêmes et les tensions socio-économiques qui en découlent influencent déjà les profils de maladies, l'état nutritionnel, la santé mentale et l'efficacité de la prestation des soins de santé. Malgré cela, les réponses du secteur de la santé restent fragmentées, limitées dans leur portée et manquent de la collaboration intersectorielle et interdisciplinaire nécessaire pour faire face à ces défis complexes et interconnectés.

Pour combler ces lacunes, il est urgent de mettre en place des stratégies résilientes et sensibles au genre, intégrant les priorités climatiques et sanitaires tout en impliquant les communautés locales et la société civile dans leur conception. De telles approches doivent également garantir que les co-bénéfices sanitaires de l'action climatique soient pleinement intégrés dans les cadres politiques nationaux et régionaux. Afin de répondre à ces besoins en matière de connaissances et d'orientation politique, l'initiative *Advancing Research for*



Climate and Health (ARCH), financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI/IDRC) et le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du Royaume-Uni, a mis en place des pôles régionaux de recherche en Afrique de l'Ouest et centrale, en Afrique de l'Est et australe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dans ce cadre, le Centre d'innovation sur le changement climatique et la santé pour l'Afrique de l'Ouest et centrale (CHINNOVA) a été lancé en octobre 2024. CHINNOVA a été créé afin de connecter et soutenir une communauté de chercheurs travaillant à travers la région, dans le but de promouvoir des réponses innovantes et fondées sur des données probantes face aux impacts du changement climatique sur la santé. Ses activités visent notamment à améliorer la disponibilité et l'accès à des données fiables, à promouvoir la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle, et à renforcer les capacités des professionnels de santé pour anticiper et gérer les maladies et risques sanitaires sensibles au climat.

CHINNOVA est coordonné par le Secrétariat de l'Association des universités africaines (AAU), avec le soutien du West African Science Service Centre on Climate Change and Adapted Land Use (WASCAL), de l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) et de l'Université Omar Bongo (UOB) au Gabon, qui agissent en tant que partenaires co-responsables de sa mise en œuvre.

À travers ses activités, CHINNOVA offre une plateforme régionale visant à :

- Encourager la production collaborative de connaissances au-delà des disciplines et des frontières nationales ;
- Renforcer le leadership en recherche et les capacités techniques dans le domaine du climat et de la santé ;
- Informer et influencer les politiques publiques et les pratiques grâce à des données probantes de haute qualité ;
- Accroître la résilience des systèmes de santé et des communautés face aux risques liés au changement climatique.



Conformément à cette vision et à son plan de travail pluriannuel, CHINNOVA lance un second appel à propositions (CFP2) afin de soutenir des projets collaboratifs de recherche et d'innovation qui seront mis en œuvre sur une période de 24

mois (2026–2028). Cet appel vise à renforcer la production de connaissances et le développement de solutions innovantes à l'interface entre le changement climatique et la santé dans la région. Ce CFP2 fait suite à un premier appel à propositions, lancé en octobre 2025, qui a permis de soutenir plusieurs initiatives de recherche dans ce domaine.

2. Objectifs du second appel à propositions

Ce second appel à propositions vise à :

- Produire des données probantes solides et contextuellement pertinentes sur les interactions entre le changement climatique et la santé en Afrique de l'Ouest et centrale ;
- Tester et évaluer des solutions innovantes visant à renforcer la résilience climatique, l'adaptation des systèmes de santé et le bien-être des communautés ;
- Renforcer les capacités des institutions de recherche africaines et de leurs partenaires à concevoir, diriger et soutenir des programmes de recherche sur le climat et la santé ;
- Favoriser la collaboration entre secteurs, disciplines et pays afin de produire des connaissances, d'accélérer l'apprentissage collectif et de mettre à l'échelle des approches efficaces.

3. Exigences de couverture géographique, diligence raisonnable et approbation

Cet appel cible des projets à mettre en œuvre dans un ou plusieurs des pays d’Afrique de l’Ouest et d’Afrique centrale suivants : ***Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Tchad, Côte d’Ivoire, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone et Togo.***

Les propositions peuvent être soumises en anglais ou en français. Les organisations souhaitant agir en tant que membres principaux d’un consortium doivent avoir leur siège dans un pays éligible d’Afrique de l’Ouest et/ou centrale.

Les candidats sont également informés que, bien que les propositions puissent porter sur des activités de recherche et de mise en œuvre dans l’un des pays éligibles mentionnés dans cet appel, certains pays sont actuellement soumis à des exigences supplémentaires de diligence raisonnable et d’accréditation nationale imposées par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI/IDRC) et le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du Royaume-Uni.

Lorsque des accords d’autorisation nationale existent entre l’IDRC et les gouvernements concernés, des procédures d’approbation supplémentaires devront être respectées. Ces exigences seront communiquées aux candidats concernés avant la finalisation et l’approbation des accords de financement.

Les soumissions provenant d’institutions dont le siège est situé au Tchad, Guinée-Bissau, Côte d’Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone ou Togo, ou dont les activités de recherche se dérouleront dans ces pays, doivent obtenir une autorisation préalable avant la finalisation de tout accord de subvention et le déboursement des fonds.

En outre, Cameroun, Tchad et République démocratique du Congo figurent parmi les pays à haut risque du International Development Research Centre (IDRC). Les candidats prévoyant des activités dans ces pays doivent :

- définir clairement la portée des activités prévues ;
- décrire les mesures garantissant le respect des normes de sécurité, de protection et de gestion fiduciaire ;

- prévoir un délai suffisant dans le calendrier du projet pour l'obtention de l'autorisation requise.

Les propositions peuvent inclure ces pays, mais doivent démontrer la faisabilité d'une exécution sûre, éthique et responsable. Toutefois, CHINNOVA se réserve le droit de maintenir, modifier ou suspendre le financement en fonction des résultats du processus d'autorisation.

4. Questions de recherche et domaines prioritaires

Les propositions doivent répondre à une ou plusieurs des questions de recherche prioritaires identifiées lors des consultations des parties prenantes de CHINNOVA dans la région. Les domaines thématiques suivants sont priorisés. Ces questions de recherche orientatrices visent à aider les candidats à concevoir leurs propositions pour traiter des questions prioritaires pour l'Afrique de l'Ouest et centrale. Les candidats peuvent adapter ces questions à des contextes spécifiques si nécessaire et sont encouragés à identifier d'autres questions qui soutiennent l'orientation globale de la recherche proposée. Les questions de recherche prioritaires issues des consultations avec les parties prenantes en Afrique de l'Ouest et centrale sont disponibles à l'Annexe 1. Étant donné que l'inégalité des sexes constitue un obstacle important dans toutes les dimensions de la diversité, CHINNOVA, IDRC & UKFCDO investissent des efforts spécifiques pour garantir que la recherche sur la santé climatique favorise l'égalité et l'inclusion des genres. La conception de la recherche inclusive en matière de genre et socialement peut intégrer la prise en compte du genre dans la conception, les méthodes et l'analyse de la recherche afin de garantir que les besoins et perspectives des groupes vulnérables, femmes et hommes, soient pris en compte. De plus, la composition de l'équipe doit refléter l'équité et l'inclusion entre les sexes. Pour des questions supplémentaires de contexte, voir l'Annexe 3.

Préparation et réponse des systèmes de santé

- Quels modèles de recrutement, protocoles de chaîne d'approvisionnement et adaptations d'infrastructure sont les plus efficaces pour permettre aux établissements de santé de maintenir les services essentiels lors d'événements extrêmes en Afrique de l'Ouest et centrale ?
- Comment renforcer les réseaux d'agents de santé communautaires par une formation adaptée aux enjeux climatiques, des systèmes d'alerte précoce et des mécanismes de gestion des ressources afin d'améliorer la réponse aux épidémies liées aux vagues de chaleur ?
- Quelles combinaisons sont les plus efficaces en termes de coût entre la télémédecine, les unités de santé mobiles et le prépositionnement de fournitures médicales pour garantir l'accès aux soins lors des déplacements de populations dans les communautés pastorales affectées par la sécheresse ?

Systèmes interopérables de données climat-santé

- Comment intégrer les données des services météorologiques nationaux aux données de surveillance des établissements de santé afin de mettre en place des systèmes automatisés d'alerte précoce pour les épidémies liées aux risques climatiques ?
- Quels protocoles standardisés de collecte de données et quelles plateformes numériques peuvent permettre le partage en temps réel des indicateurs climatiques et sanitaires entre les établissements de santé, les services météorologiques et les autorités de santé publique dans les différents pays ?
- Comment concevoir des systèmes de collecte de données via téléphone mobile pour mesurer l'exposition aux risques climatiques au niveau des ménages et documenter les impacts sanitaires dans les communautés rurales disposant d'une connexion internet limitée ?

Maladies sensibles au climat et conséquences sanitaires

- Comment la variabilité et le changement climatiques influencent-ils la distribution, la saisonnalité et la charge des maladies vectorielles et hydriques telles que le paludisme, la dengue et le choléra ?
- Quelles interventions peuvent renforcer la surveillance, la prévention et le contrôle de ces maladies dans un contexte de changement climatique ?

Genre, égalité et populations vulnérables

- Comment les perturbations des infrastructures d'eau et d'assainissement liées au climat influencent-elles différemment la santé maternelle et néonatale en milieu rural et en milieu urbain, et quelles interventions sensibles aux enjeux de genre peuvent atténuer ces impacts ?
- Par quels mécanismes le stress agricole induit par le changement climatique contribue-t-il à l'augmentation de la violence entre partenaires intimes, et comment les systèmes de santé peuvent-ils intégrer des services de protection dans les programmes d'adaptation climatique ?
- Comment les migrations saisonnières liées à la variabilité climatique affectent-elles l'accès aux services de santé reproductive pour les femmes des communautés pastorales, et quels modèles de services mobiles sont les plus efficaces pour garantir cet accès ?

Services d'information climatique et systèmes d'alerte précoce

- Comment les prévisions basées sur les impacts peuvent-elles être intégrées afin d'améliorer la préparation des communautés en matière de santé ?
- Quelles interventions de changement de comportement sont les plus efficaces pour transformer les alertes précoces liées aux risques climatiques et sanitaires en actions de protection au niveau des ménages et des communautés ?

Services d'information climatique, alerte précoce et systèmes d'intervention

- Comment l'information climatique peut-elle être intégrée dans la prise de décision en santé afin de renforcer les actions précoces et la gestion des risques ?
- Quels modèles sont les plus efficaces en matière d'engagement communautaire, de systèmes d'alerte précoce et de réponse, ainsi que de communication des risques ?

Politiques et innovations institutionnelles

- Quels instruments politiques, mécanismes innovants de réponse multisectorielle et structures d'incitation peuvent favoriser l'intégration des considérations climatiques et sanitaires dans les programmes de formation des travailleurs du secteur climatique et des soins primaires ?

5. Critères d'éligibilité

Les candidats ayant soumis une proposition **dans le cadre du premier appel à propositions (2025) ne sont pas éligibles** pour soumettre une candidature au présent appel.

Pour être éligible, les candidats doivent :

Être une organisation légalement enregistrée dont le siège est situé dans l'un des pays éligibles. Les institutions éligibles comprennent :

- les universités et instituts de recherche accrédités ;
- les organisations non gouvernementales (ONG) dont le mandat inclut des activités de recherche ;
- les institutions publiques ou privées engagées dans la recherche en santé ou en climat.

Démontrer la preuve :

- d'une expérience de recherche pertinente ;
- de la capacité de gestion financière nécessaire pour administrer des subventions de cette envergure.

L'organisation s'engage à :

- impliquer les parties prenantes et les décideurs tout au long du projet ;
- partager les données et les résultats conformément aux politiques de partage des données et des connaissances de CHINNOVA, de l'International Development Research Centre (IDRC) et du United Kingdom Foreign, Commonwealth & Development Office ;
- respecter le cadre de suivi et évaluation (M&E) de CHINNOVA, tel que décrit dans la feuille de route figurant à l'Annexe 3.
- Respecter les principes de l'International Development Research Centre et du United Kingdom Foreign, Commonwealth & Development Office, notamment en matière de protection, d'éthique et de rapport qualité-prix.
- Les partenariats avec des collaborateurs régionaux et internationaux sont encouragés. Toutefois, l'affiliation principale du demandeur principal doit être rattachée à un établissement africain éligible, dont le siège est situé dans l'un des pays mentionnés à la Section 3 (Couverture géographique, diligence raisonnable et exigences d'approbation) de l'appel.

Cet appel à propositions ne finance pas les individus. Il vise à soutenir des équipes de recherche et des institutions établies afin de garantir la durabilité, la transmission des connaissances et leur utilisation pour renforcer un système de santé résilient face au climat.

Pour soumettre des propositions en tant que consortium, veuillez noter ce qui suit :

- Un consortium doit comprendre au moins un établissement académique ou de recherche.
- Il doit également inclure au moins un partenaire issu de la société civile (par exemple, associations communautaires locales, coopératives ou ONG).
- Le consortium doit être coordonné par un partenaire basé dans un pays éligible d'Afrique de l'Ouest ou centrale.
- Une même personne ne peut agir comme coordinateur du projet ou chercheur principal que pour une seule proposition, bien qu'elle puisse participer à plusieurs consortiums.
- Les consortiums doivent informer de toute soumission de propositions identiques ou similaires auprès d'autres programmes de financement, ainsi que des subventions obtenues à la suite de ces soumissions. En cas de non-

déclaration de double soumission ou de financement obtenu, CHINNOVA se réserve le droit de réexaminer ou de modifier la décision de financement.

Une proposition soumise par une seule institution doit être portée par une équipe centrale chargée de superviser la mise en œuvre conformément aux conditions de l'appel. Les propositions reposant sur une équipe unique ne sont pas éligibles.

6. Financement et durée

Toutes les sous-subsventions dépendent de la disponibilité des fonds alloués à CHINNOVA dans le cadre des accords de partenariat conclus avec l'International Development Research Centre et le United Kingdom Foreign, Commonwealth & Development Office, ainsi que des arrangements de partenariat avec l'Association of African Universities et d'autres partenaires. Jusqu'à cinq propositions pourront être financées pour des recherches en Afrique de l'Ouest et centrale, pour un financement total maximal de 1 000 000 USD, chaque projet ne pouvant dépasser 200 000 USD.

CHINNOVA se réserve le droit de modifier le nombre de subventions attribuées ainsi que le montant du financement en fonction de la qualité des propositions et des ressources disponibles.

Les projets financés devront être mis en œuvre sur une période pouvant aller jusqu'à 24 mois, afin de permettre une collecte de données rigoureuse, une analyse approfondie, l'engagement des parties prenantes, la diffusion des résultats, la traduction des connaissances et le partage des apprentissages entre les acteurs concernés.

Le soutien financier doit couvrir les coûts raisonnables, nécessaires et directement liés à la mise en œuvre réussie du projet de recherche. Les coûts éligibles incluent :

- les honoraires professionnels et salaires justifiés pour le personnel du projet, y compris les chercheurs et le personnel de soutien directement impliqués dans les activités du projet. Les rémunérations doivent refléter les normes régionales et respecter la législation du travail du pays ;

- les coûts liés au travail de terrain et aux activités de recherche, notamment la collecte de données, les enquêtes, l'engagement communautaire et les opérations de terrain essentielles ;
- les ateliers et frais de formation destinés au renforcement des capacités, aux sessions de travail et aux ateliers avec les parties prenantes, en cohérence avec les objectifs du projet ;
- les frais de déplacement des membres de l'équipe du projet, strictement limités aux activités nécessaires à l'exécution du projet et conformément aux politiques de déplacement applicables ;
- les équipements, services spécialisés et outils de gestion des données nécessaires à la recherche, incluant l'acquisition ou la location de matériel et de services techniques indispensables ;
- les frais généraux, plafonnés à 13 % du budget total.

Avant toute décision de financement, les soumissionnaires des projets retenus devront fournir les documents suivants pour permettre au secrétariat de CHINNOVA d'effectuer la diligence raisonnable institutionnelle préalable à la confirmation du financement :

- a. les trois derniers états financiers audités, dûment approuvés par un responsable financier ; à défaut d'états audités disponibles, des états financiers certifiés peuvent être fournis ;
- b. l'organigramme actuel de l'institution ;
- c. les manuels des ressources humaines ;
- d. les manuels de finance et d'administration ;
- e. la politique ou procédure relative aux achats ;
- f. le dernier rapport technique annuel, le cas échéant.

Intérêt d'expression

En option, il est conseillé aux demandeurs de soumettre une déclaration d'intérêt exprimant leur intention de candidater avant le dépôt de la proposition formelle, et au plus tard le 10 Avril 2026.

La soumission d'une déclaration d'intérêt n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée. Elle permet à **CHINNOVA** de mieux planifier l'examen des propositions et de fournir des orientations aux candidats potentiels.

Les organisations intéressées sont invitées à soumettre leur déclaration d'intérêt en remplissant le formulaire en ligne disponible [ici](#).

7. Processus de candidature

Les candidats doivent soumettre :

Une proposition technique (en anglais ou en français, maximum 25 pages) doit couvrir les neuf sections via le Système de gestion des subventions en ligne (OGMS).

<https://grants.chinnova.aau.org/>

Section 1: Informations sur le Projet

Définit l'identité centrale du projet, sa portée, sa durée et ses besoins en ressources, en assurant clarté, cohérence et alignement avec les attentes du programme. Les candidats doivent fournir les éléments suivants : Titre proposé du projet, Acronyme du projet, Durée du projet, Chercheur principal, Domaines prioritaires de recherche et Budget du projet.

Section 2 : Contexte, questions et objectifs

Définit l'objectif du projet, les questions de recherche, les objectifs, l'innovation, l'interdisciplinarité, les partenariats, ainsi que la pertinence pour les systèmes de santé et la résilience climatique.

Section 3 : Approche/Méthodologie du projet

Présente les méthodes et l'approche, y compris les liens avec des projets existants et les opportunités de synergie.

Section 4 : Résultats du projet

Décrit la théorie du changement reliant les activités, les produits (outputs), les résultats et l'impact, y compris les hypothèses et le contexte.

Section 5 : Gestion du projet

Explique la gouvernance, la coordination, le calendrier, la communication et la gestion des risques.

Section 6 : Valorisation du projet

Détaille la manière dont les résultats seront utilisés, diffusés, mis à l'échelle et pérennisés, y compris la propriété intellectuelle (PI), l'éthique, l'inclusion du genre et des jeunes, ainsi que l'engagement des parties prenantes.

Section 7 : Équipe du projet – Déclaration de capacité de l'équipe de recherche

Présente un résumé de l'expertise de l'équipe, du leadership, de l'équilibre de genre, de la capacité institutionnelle, des rôles, des partenariats et des considérations de diversité, démontrant la capacité à produire des résultats de haute qualité, interdisciplinaires et pertinents pour les politiques publiques.

Section 8 : Budget

Fournit un plan financier détaillé, incluant la justification des coûts, les coûts indirects et les frais de déplacement.

Il est obligatoire de prévoir les coûts de déplacement des membres de l'équipe pour participer aux événements planifiés par CHINNOVA en Côte d'Ivoire et au Ghana, conformément à la feuille de route (Annexe 3). Le taux total des coûts indirects est de 13 %, et cette proportion maximale doit être équitablement répartie entre les partenaires. Une ventilation détaillée des dépenses éligibles est fournie à l'Annexe 4.

Section 9 : Pièces jointes

D'autres documents distincts doivent être téléchargés dans la section des pièces jointes :



- Lettre de soutien de l'institution d'accueil, signée par le responsable de l'institution.
- CV du personnel clé regroupés en un seul document PDF (maximum 3 pages par membre de l'équipe).
- Un calendrier du projet ou plan de travail comprenant une liste des principaux produits (événements ou livrables) et résultats attendus, avec des échéances proposées liées aux éléments du budget du projet.
- Un budget détaillé.
- Le document de proposition (doit contenir les mêmes informations que celles saisies sur la plateforme et ne doit pas dépasser 25 pages).

8. Critères d'évaluation et de sélection

Les propositions seront évaluées par un comité indépendant d'experts externes selon les pondérations applicables aux différentes sections de la demande, telles qu'indiquées ci-dessous. Le comité examinera la pertinence des propositions par rapport aux domaines prioritaires, leur rigueur scientifique, leur légitimité, ainsi que leur capacité à favoriser l'utilisation des résultats et à intégrer les dimensions de genre, d'égalité et d'inclusion conformément aux orientations de l'Annexe 2.

| Critère | Poids (%) |
|--|-----------|
| <p>Pertinence par rapport aux questions de recherche et aux priorités de l'appel</p> <p><i>Cette section doit illustrer de manière claire et convaincante la manière dont le projet s'inscrit directement dans les questions de recherche et les domaines prioritaires définis par l'appel à propositions. Les candidat·e·s doivent non seulement identifier précisément les questions ciblées, mais également démontrer comment leur recherche apporte des réponses concrètes et contribue à combler les lacunes critiques du domaine.</i></p> | 20% |
| <p>Mérite scientifique et technique</p> <p><i>Cette section doit convaincre que cette recherche est non seulement rigoureuse et réalisable, mais qu'elle est stratégiquement conçue pour</i></p> | 25% |

| | |
|--|-----|
| <p><i>produire des résultats innovants et à fort impact scientifique et sociétal. Elle doit exposer clairement les objectifs ou hypothèses, détailler une méthodologie robuste et adaptée, et mettre en lumière l'originalité du projet. La proposition doit démontrer la faisabilité du projet dans le temps et le budget impartis, anticiper les risques, valoriser l'expertise unique de l'équipe, et montrer comment l'approche technique s'inscrit dans les contextes régionaux et les priorités de politiques publiques pour générer un impact tangible et durable.</i></p> | |
| <p>Potentiel d'impact et de mise à l'échelle</p> <p><i>Cette section doit montrer comment les résultats du projet peuvent générer un changement concret, significatif et durable, tout en offrant des possibilités d'extension ou de réplique. Elle doit mettre en évidence le potentiel d'influence sur les politiques, les pratiques et les communautés, décrire des stratégies claires pour assurer la pérennité et l'échelle des résultats, souligner l'innovation, et valoriser l'engagement des parties prenantes. Elle doit également démontrer la pertinence et l'impact du projet au-delà de son cadre immédiat, avec une applicabilité régionale ou plus large, contribuant ainsi à des transformations durables et à un apprentissage partagé.</i></p> | 20% |
| <p>Composition et expertise de l'équipe</p> <p><i>Cette section doit démontrer que l'équipe du projet est non seulement qualifiée et compétente, mais également diversifiée et complémentaire, capable de conduire le projet avec succès. Elle doit mettre en lumière l'expérience pertinente de chaque membre, la synergie de leurs compétences, la clarté des rôles et la capacité de gestion efficace. Elle doit également souligner l'équilibre entre les genres et l'inclusion, ainsi que les partenariats et collaborations stratégiques qui renforcent l'impact, l'efficacité et la portée du projet.</i></p> | 15% |
| <p>Prise en compte de l'égalité et de l'inclusion de genre</p> | 10% |

| | |
|--|------------|
| <p>Cette section doit montrer comment le projet place l'égalité des genres et l'inclusion au cœur de son action, en garantissant la participation équitable de tous les genres et des groupes marginalisés, en renforçant les capacités et en intégrant les principes GESI à chaque étape. Elle doit également démontrer des mécanismes concrets pour surveiller et corriger les inégalités, assurant ainsi un impact durable, juste et transformateur.</p> | |
| <p>Pertinence du budget et cohérence avec les activités proposées</p> <p>Les candidat·e·s doivent présenter un budget clair, réaliste et rigoureusement justifié, directement aligné sur les activités proposées du projet. Chaque coût doit être lié aux activités correspondantes, reflétant précisément les ressources nécessaires pour une mise en œuvre efficace du plan de travail. Le budget doit démontrer une utilisation judicieuse des fonds, offrant un excellent rapport qualité-prix grâce à des estimations raisonnables et à une allocation efficiente des ressources, garantissant ainsi la faisabilité et l'impact du projet.</p> | <p>10%</p> |

9. Rapports, surveillance et partage des connaissances

Les bénéficiaires retenus devront :

- Soumettre des rapports techniques et financiers annuels.
- Participer aux événements d'apprentissage et aux échanges entre pairs organisés par CHINNOVA. La feuille de route prévoit trois événements collaboratifs, notamment : i) un atelier de lancement accompagné d'une formation sur le cadre MEAL de CHINNOVA ; ii) des activités du programme de recherche CHINNOVA (CRP), comme indiqué à l'Annexe 3. Les représentants des centres de recherche bénéficiaires de subventions devront également participer aux activités du réseau élargi lorsque cela est pertinent, et le budget des projets devra en tenir compte.
- Partager les ensembles de données collectées et les publications via les plateformes de partage de données et de connaissances de CHINNOVA.

- Contribuer aux rapports de synthèse, aux notes de politique et aux dialogues organisés par CHINNOVA.

10. Normes d'éthique et de protection

Les candidats doivent :

- Respecter les [normes IDRC](#) et [FCDO](#) en matière d'éthique de la recherche et de protection.
- Obtenir toutes les autorisations éthiques nécessaires avant de mener des recherches impliquant des sujets humains.
- Démontrer le respect du principe de « ne pas nuire » ainsi que le respect des communautés locales.
- Élaborer un plan de travail compatible avec la feuille de route du CRP ([Annexe 3](#))

11. Calendrier anticipé, questions et informations de contact

| | |
|---|-----------------|
| Lancement de l'appel à propositions | 27 mars 2026 |
| Date limite de soumission des propositions | 8 mai 2026 |
| Annonce des résultats d'éligibilité | 22 mai 2026 |
| Examen technique par des experts indépendants et le Comité scientifique de CHINNOVA. | 22 juin 2026 |
| Notification des consortiums de recherche sélectionnés, attribution des subventions et diligence raisonnable. | 6 juillet 2026 |
| Début de la mise en œuvre des projets | 20 juillet 2026 |

Toutes les questions concernant cet appel doivent être soumises au coordinateur de projet via [✉ chinnova@aaau.org](mailto:chinnova@aaau.org) / chinnova-manager@aaau.org

12. Directives de soumission

Nous sommes heureux d'inviter les candidats qualifiés à soumettre des propositions dans le cadre de cet appel via notre Système de **Gestion des Subventions en Ligne**

(OGMS) **entièrement numérisé, sécurisé et transparent**, conçu pour respecter les normes mondiales en matière d'administration des subventions.

Toutes les soumissions doivent être faites via le portail OGMS :

👉 <https://chinnova.aau.org/grants>

Les propositions doivent être soumises électroniquement au **format PDF**. Veuillez noter que les propositions soumises en retard ou incomplètes ne seront pas examinées. Les candidatures envoyées par courriel ou en version papier ne seront pas prises en compte.

13. Étapes de la candidature

a. Inscrivez-vous ou connectez-vous

- Nouveaux utilisateurs : Sélectionnez « Créer un compte » et suivez les instructions à l'écran.
- Utilisateurs existants : Connectez-vous en utilisant vos identifiants.

b. Trouvez l'appel

- Accédez à la section « **Appels ouverts** ».
- Sélectionnez [**insérer le titre complet de l'appel**], puis cliquez sur « Postuler ».

c. Complétez votre candidature

- Remplissez tous les champs requis avec des informations précises et à jour.
- Téléchargez tous les documents justificatifs obligatoires, y compris votre récit de proposition, votre budget, votre plan de travail, vos CV et les recommandations institutionnelles (telles que spécifiées dans les directives d'appel).

d. Examiner et soumettre

- Examinez attentivement votre candidature afin de garantir qu'elle est complète et conforme.
- Soumettez la version finale. Vous recevrez un e-mail de confirmation immédiat.

e. Date limite de soumission

- Toutes les demandes doivent être soumises avant **le 8 mai 2026 à 16h00 (GMT)**
- Les candidatures en retard ou incomplètes ne seront pas acceptées

Annexe 1 : Les 10 principales questions prioritaires de recherche extraites des consultations avec les parties prenantes.

1. Quels sont les modèles optimaux de recrutement, les protocoles de chaîne d'approvisionnement et les modifications d'infrastructure nécessaires pour que les établissements de santé maintiennent les services essentiels lors d'événements extrêmes en Afrique de l'Ouest et centrale ?
2. Comment renforcer les réseaux d'agents de santé communautaires grâce à une formation spécifique au climat, des protocoles d'alerte précoce et des mécanismes d'allocation des ressources pour répondre efficacement aux épidémies liées à la chaleur ?
3. Quelles sont les combinaisons les plus rentables de télémédecine, d'unités de santé mobiles et de fournitures médicales prépositionnées pour maintenir l'accès aux soins de santé lors des déplacements de population dans les communautés pastorales causées par la sécheresse ?
- 4.
5. Comment les données météorologiques des services météorologiques nationaux peuvent-elles être intégrées aux données de surveillance des établissements de santé pour créer des systèmes automatisés d'alerte précoce en cas d'épidémie lors des dangers climatiques ?
6. Quels protocoles de collecte de données standardisés et quelles plateformes numériques peuvent permettre le partage en temps réel des indicateurs climatiques-santé entre les établissements de santé, les services météorologiques et les autorités de santé publique à travers les pays ?
7. Comment les systèmes de collecte de données basés sur téléphones mobiles peuvent-ils être conçus pour capter l'exposition climatique au niveau des foyers et les résultats sanitaires dans les communautés rurales avec une connexion internet limitée ?
- 8.

9. Comment la variabilité et le changement climatiques influencent-ils la distribution, la saisonnalité et la charge du paludisme, de la dengue, du choléra et d'autres maladies vectorielles et hydriques ?
10. Quelles interventions peuvent renforcer la surveillance et le contrôle de ces maladies dans le contexte du changement climatique ?
 11. Comment les perturbations climatiques des infrastructures d'eau et d'assainissement affectent-elles différemment les résultats de santé maternelle et néonatale en milieu rural par rapport aux zones urbaines, et quelles interventions sensibles au genre peuvent atténuer ces impacts ?
 12. Quelles sont les voies spécifiques par lesquelles le stress agricole induit par le climat affecte les taux de violence entre les partenaires intimes, et comment les systèmes de santé peuvent-ils intégrer les services de protection aux programmes d'adaptation au climat ?
13. Comment les schémas de migration saisonnière dictés par la variabilité climatique affectent-ils l'accès aux services de santé reproductive chez les femmes dans les communautés pastorales, et quels modèles de prestation de services mobiles sont les plus efficaces ?
 14. Comment les connaissances de prévision basées sur l'impact peuvent-elles être intégrées pour améliorer la préparation à la santé communautaire ?
 15. Quelles interventions de changement de comportement sont les plus efficaces pour traduire les alertes précoces climatique-santé en actions de protection au niveau des ménages et des communautés ?
 16. Comment l'information climatique peut-elle être intégrée dans la prise de décision en santé et les actions précoces ?
 17. Quels sont les modèles efficaces d'engagement communautaire, de systèmes d'alerte précoce et de réponse, ainsi que de communication sur les risques ?
 18. Quels instruments politiques, mécanismes innovants de réponse multisectorielle et structures d'incitation peuvent promouvoir l'intégration des considérations climatiques et sanitaires dans les programmes de formation des travailleurs climatiques et primaires ?

Annexe 2 : Garantir que les initiatives de recherche sur le climat et la santé abordent l'égalité et l'inclusion des genres

Pour promouvoir l'égalité et l'inclusion des genres, il est essentiel que les projets de recherche examinent sérieusement les rôles du sexe, du genre et d'autres identités et expériences diverses, ainsi que leur relation avec l'histoire, les structures et le fonctionnement de ces systèmes. Les questions ci-dessous visent à vous guider dans la manière dont vos recherches abordent l'égalité sociale et l'inclusion des genres, ainsi que la manière dont vous pouvez renforcer ces dimensions dans votre proposition.

1. Votre proposition vise-t-elle à comprendre et à traiter les inégalités sociales et de genre ainsi que leurs causes sous-jacentes ?
2. Dans le contexte de votre proposition, quelles sont les structures de pouvoir et les dynamiques de pouvoir qui existent entre hommes et femmes, ainsi que d'autres groupes qui sous-tendent l'inégalité des genres ? Quelles sont les pistes possibles pour traiter et changer ces conditions ?
3. Dans le contexte de votre problème de recherche, comment cela est-il affecté par des identités ou des expériences telles que la race, l'ethnicité, la classe socio-économique, les niveaux de revenus et le lieu de résidence des individus (par exemple, en milieu rural ou urbain) ?
4. Existe-t-il une théorie logique du changement sur la manière dont vos objectifs de recherche vont promouvoir ou conduire à une plus grande égalité et/ou inclusion des genres ? Quel impact votre proposition de recherche aura-t-elle sur ces aspects ?
5. Avez-vous un objectif autonome pour aborder l'égalité et l'inclusion des genres ? Comment les autres objectifs sont-ils formulés en lien avec l'égalité et l'inclusion des genres ?
6. Comment le(s) cadre(s) conceptuel(s), la conception de la recherche et les méthodes de recherche associées aborderont-ils et analyseront-ils les causes profondes et les facteurs contextuels contribuant aux formes intersectionnelles d'inégalités de genre ? Quels individus et groupes

- devraient s'engager dans la co-création de ce plan de recherche et sa mise en œuvre – dans quelle mesure et comment vont-ils s'engager ?
7. Votre projet a-t-il identifié des résultats et indicateurs clairs en matière d'égalité et d'inclusion des genres ? Est-ce que ces outils sont intégrés dans les outils de mesure de projet ? Par exemple, prévoyez-vous de collecter et d'analyser des données désagrégées par sexe ? Qu'en est-il des données désagrégées par genre ? Avez-vous prévu de réaliser une analyse de genre avant et après le projet ?
 8. Le plan de traduction des connaissances de la proposition intègre-t-il les considérations de sexe et de genre (y compris l'intersectionnalité) dans la conception et l'opérationnalisation des processus itératifs d'engagement, d'analyse, de synthèse, de développement de produits et de facilitation des connaissances ?
 9. Les membres de votre équipe de recherche comprennent-ils les questions contextuelles d'égalité et d'inclusion des genres ? Avez-vous les compétences et l'expérience nécessaires dans votre équipe ? Lequel de vos membres d'équipe prendra la tête de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des objectifs de votre projet pour lutter contre les inégalités et l'inclusion des genres ?
 10. Votre équipe de recherche a-t-elle un bon équilibre entre scientifiques hommes et femmes ou des scientifiques d'autres identités ?
 11. Avez-vous clairement budgétisé les activités et le personnel pour l'égalité et l'inclusion des genres ? Avez-vous alloué suffisamment de temps et de ressources pour renforcer la capacité de votre équipe, de vos partenaires et des autres parties prenantes sur les questions de genre et d'inclusion ?

Annexe 3 : Feuille de route pour le programme de recherche CHINNOVA

1. Contexte

Le Climate Health Innovation Hub for West and Central Africa (CHINNOVA) est un réseau de réseaux dédié à renforcer la résilience des systèmes de santé face au

changement climatique grâce à la collaboration interdisciplinaire, l'accessibilité aux données, les initiatives de renforcement des capacités et l'intégration des approches d'égalité et d'inclusion des genres dans la mise en œuvre. En augmentant la disponibilité de données désagrégées et interopérables sur le climat et la santé, CHINNOVA vise à renforcer la capacité de la région à soutenir la recherche et les services dans la région.

Pour garantir une amélioration continue et la responsabilité, un cadre complet de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (M.E.A.L.) doit être mis en place, incluant des rapports d'avancement réguliers (intérimaire, à mi-terme et final), ainsi qu'un plan de durabilité. Le projet met l'accent sur l'engagement des parties prenantes, avec un fort accent sur l'engagement des gouvernements, des organisations de santé et des communautés locales afin d'assurer une innovation adaptée au contexte et des solutions durables. L'initiative CHINNOVA organisera également une conférence internationale sur le changement climatique et la santé (I3CH) afin de diffuser les résultats et de promouvoir le partage des connaissances, le comblement des lacunes et le dialogue mondial sur les systèmes de santé résilients au climat.

De manière générale, le projet représente une étape importante vers la construction de systèmes de santé résilients face au climat en Afrique de l'Ouest et centrale, garantissant que les genres, l'équité et l'inclusion sociale des populations les plus vulnérables et marginalisées (par exemple, les déplacés, les réfugiés, les peuples autochtones) soient pris en compte dans la mise en œuvre de solutions et d'interventions innovantes en matière de climat-santé.

2. Objectifs

Sur la base des retours des parties prenantes, **CHINNOVA** se concentrera sur la transformation de la recherche en politiques concrètes, l'élargissement de l'accessibilité des données et des connaissances pour la recherche, l'intégration de l'analytique pilotée par l'IA et des implications sanitaires liées au genre dans la surveillance climatique-santé, et le renforcement des collaborations régionales avec les institutions météorologiques et de santé afin d'améliorer les systèmes d'alerte précoce.

CHINNOVA a lancé ce 2e **appel à propositions (CFP)** pour soutenir la recherche interdisciplinaire et axée sur l'action sur le climat et la santé en Afrique de l'Ouest et centrale. En fonction de ses objectifs stratégiques, de ses questions de recherche principales issues de l'analyse situationnelle régionale et des consultations avec les parties prenantes, le *hub* financera jusqu'à cinq projets de recherche à mettre en œuvre sur une période de **24 mois (Juillet 2026 – Juillet 2028)**.

3. Résultats attendus

CHINNOVA a co-créé les priorités thématiques et cette feuille de route pour son programme de recherche (CRP), afin de fournir une orientation claire pour la recherche et les interventions en climat-santé. Le financement d'une cohorte de projets CRP permettra d'explorer et de mettre en œuvre des solutions innovantes, répondant aux défis climatiques et sanitaires uniques dans la région. De plus, l'installation d'un cadre de collecte de données renforcera l'exploitation systématique et l'analyse des données climatiques-santé par les bénéficiaires de sous-subsidies, facilitant la recherche ultérieure, la prise de décision éclairée et l'élaboration de politiques. L'organisation des conférences internationales annuelles sur le changement climatique et la santé (I3CH) favorisera l'échange de connaissances, la collaboration et la diffusion des meilleures pratiques parmi divers acteurs concernés. Les ateliers de formation renforceront les capacités des chercheurs, des organisations de terrain et des communautés locales, en les dotant des compétences et connaissances nécessaires pour intégrer l'égalité des sexes et l'inclusion dans les réponses en santé climatique. Une intégration renforcée des mesures d'égalité et d'inclusion des genres garantira que les réponses en santé soient équitables et inclusives, répondant aux besoins de tous les segments de la population. À long terme, ces résultats aboutiront à un réseau CHINNOVA plus solide et plus cohérent, qui soutient efficacement la recherche et met en œuvre des actions sur les questions de santé climatique en Afrique de l'Ouest et centrale.

Ainsi, CHINNOVA établira un dépôt de données sur le climat et la santé en libre accès pour encourager la recherche ultérieure et le développement de modèles

climatiques-risques sanitaires alimentés par l'IA. Des tables rondes régionales et des campagnes de plaidoyer soutiendront l'adoption de la recherche. Le hub organisera également d'importants ateliers de formation, des échanges avec les parties prenantes et développera un mécanisme de M&E sur la recherche sur la résilience climatique-santé. Les efforts de communication comprendront des notes de politique, des rapports de synthèse et une plateforme interactive de partage des connaissances.

4. Phases

Phase 1 – Préparation et finalisation du 2e appel (janvier-février 2026)

- **Mi-février 2026** : Finalisation des documents du 2^e Appel à Proposition (CFP) (termes de référence, modèles budgétaires, lignes directrices éthiques, critères d'évaluation, liste des évaluateurs externes).

Phase 2 – Lancement et diffusion du 2e appel à propositions (mi-février-mars 2026)

- **Mars 2026** : Lancement officiel du **deuxième appel à propositions** (grandes subventions) via CHINNOVA, AAU, WASCAL, IPCI, IDRC, FCDO-UK et d'autres plateformes de diffusion.
- **Mars-mi-avril 2026** : événements promotionnels en ligne et en présentiel, FAQ et service d'assistance pour les candidats.

Phase 3 – Soumission, sélection, attribution et diligence raisonnable (octobre – novembre 2026)

- **8 mai 2026**: Date limite de soumission des propositions
- **Juin 2026** : Examen technique par des experts indépendants et le Comité scientifique et d'éthique de CHINNOVA.
- **Juillet 2026** : Notification des consortiums de recherche sélectionnés, attribution et diligence raisonnable

Phase 4 – Accord de subvention et lancement du projet (déc. 2025 – févr. 2026)

- **Juillet 2026** : Signature des accords de subvention et de la distribution des fonds.

- **Juillet-août 2026** : Lancement d'ateliers de projet, intégration d'équipe et formation sur le cadre MEAL de CHINNOVA.
- **Juillet 2026** : Début officiel des activités de la cohorte de recherche.

Phase 5 – Mise en œuvre, suivi et reporting (2026–2028)

- Rapport annuel d'avancement de la cohorte de projets
- Collecte, mise en forme et archivage continus des données
- Examen technique annuel (en ligne) et visites de terrain M&E
- Intégration avec le système MEAL de CHINNOVA pour des ajustements continus.
- Formation sur l'intégration du GESI dans la recherche et l'innovation en climat-santé.

Phase 6 – Mobilisation des connaissances et héritage (2026-2029)

- Soumission du rapport final et évaluation indépendante.
- Synthèse des publications et contributions à la plateforme de connaissances de CHINNOVA.
- Présentation des résultats lors de la Conférence internationale CHINNOVA 2028 sur le climat et la santé.

5. Conclusion

Cette feuille de route vise à guider un déploiement structuré du programme de recherche de CHINNOVA et à assurer l'alignement sur les priorités climatiques et sanitaires régionales ainsi que sur la vision à long terme du pôle en matière de résilience, d'équité et d'innovation. Par conséquent, tous les candidats doivent respecter le plan de travail de leurs propositions selon cette feuille de route.

Annexe 4 : Considérations budgétaires

Voici la répartition de toutes les dépenses éligibles conformes aux règles de l'IDRC et du FCDO du Royaume-Uni.

Coût du personnel : toutes les rémunérations, allocations et avantages versés au personnel et aux conseillers engagés pour un projet spécifique. Les conseillers de projet sont des personnes embauchées pour de longues périodes (plus d'un an) et payées régulièrement à un salaire. Le paiement de salaires de remplacement (pour libérer les universitaires de leurs engagements d'enseignement) ou des salaires de base (c'est-à-dire du personnel existant) doit être justifié dans le cadre du renforcement des capacités en recherche. En règle générale, CHINNOVA ne verse pas de suppléments salariaux, c'est-à-dire d'honoraires aux employés à temps plein en plus de leur salaire régulier ou de salaires supérieurs à ceux que l'institution verserait normalement. Notez que le coût total des salaires ne doit pas dépasser 25 % du budget du projet, sauf si vous avez soumis une justification détaillée approuvée par le Secrétariat CHINNOVA. Quoi inclure sous Charge de dépenses : Identifiez le titre du poste. Exemple : Chef de projet / Chef de projet / Coordinateur de projet. À inclure sous les notes et explications budgétaires : Spécifiez le salaire annuel, la monnaie utilisée pour le calcul, ainsi que le pourcentage de temps consacré au projet ainsi que tout autre critère pris en compte pour calculer les montants. Assurez-vous que les prestations de l'État sont incluses (le cas échéant). Exemple : 75 000 USD/an x 10 % de temps consacré. Avantages inclus.

Consultants : Fournissez la liste des consultants nécessaires pour fournir des conseils professionnels d'experts sur la base d'honoraires à l'acte. Les consultants sont des sous-traitants contractés pour des périodes plus courtes afin de travailler sur des missions spécifiques. Les paiements aux consultants incluent toutes les dépenses liées à l'acquisition des services d'un consultant ou d'un sous-traitant pour une activité spécifique du projet. Les coûts peuvent inclure des honoraires, des frais de déplacement et de paiement journaliers, ainsi que des dépenses non liées aux déplacements engagées directement par le consultant et facturées au projet. Veuillez utiliser une note budgétaire pour : (1) indiquer le tarif journalier utilisé pour calculer les honoraires du consultant ; (2) estimer les coûts de déplacement (le cas échéant) ; et (3) lister d'autres coûts liés aux consultants. Veuillez consulter les tarifs journaliers

actuels de l'IDRC si un consultant ou sous-traitant est prévu pour un déplacement. Consultez les tarifs journaliers IDRC pour remplir ces informations.

Exemple : 1 frais de spécialiste du genre @400USD/jour x 50 jours/an

Billet d'avion pour 1 voyage à Dakar x 10 jours @ 275 USD/jour.

Équipement : Équipement ayant une durée de vie utile supérieure à un an et coûtant plus de 2 000 USD par article. Les coûts peuvent inclure le prix d'achat de base, les taxes de vente associées, les frais de transport et d'autres coûts liés à l'achat du matériel. L'équipement ne doit pas dépasser 20 % du budget du projet, sauf si vous soumettez une justification détaillée approuvée par le Secrétariat de CHINNOVA. Veuillez fournir une brève référence du type d'équipement à acheter (marque, modèle, puissance, etc.). Exemple : Déshydrateur industriel de fruits WESTON MW100 capacité de 100 kg/Acier inoxydable = 17 800 USD.

Voyages internationaux et locaux : Tous les coûts liés aux déplacements internationaux et locaux engagés par le personnel du projet listés dans la catégorie Personnel du projet budgétaire. Les coûts autorisés incluent le transport terrestre, l'hébergement, les repas, les billets d'avion, les taxes de départ et d'autres dépenses connexes. Si la destination n'est pas connue à ce stade, veuillez fournir une estimation basée sur les frais de déplacement, en indiquant la région. Il est tenu de budgéter les frais de déplacement des membres de l'équipe pour assister aux événements prévus par CHINNOVA en Côte d'Ivoire et au Ghana, comme indiqué dans la feuille de route (**Annexe 3**). Consultez les tarifs pour les mensualités institutionnelles lors de la compilation du tableau budgétaire.

Exemple : billets d'avion pour 3 voyages/an x 2 persons @ 1 000 USD chacun à Accra = 6 000/an.

Formations et ateliers/réunions : Incluez ici les coûts des réunions et ateliers (par exemple, restauration, per diem, location de chambre), les frais d'inscription et de scolarité des stagiaires ; les frais de logement et autres allocations ; les frais de recherche et de formation ; ainsi que les frais de déplacement pendant la participation du stagiaire à des programmes de diplôme ou de diplôme, des cours courts, des stages étudiants, des formations ou d'autres activités savantes. Le budget de formation doit

être déclaré en quatre sous-catégories selon le type de formation soutenu : Master/Licence — études menant à un Master/Graduate ; Cours court — études menant à un diplôme ou un certificat ; ou Autre — toutes les autres activités académiques (par exemple, travaux de terrain).

Collecte de données et recherche : Tous les services et matériaux nécessaires pour collecter, stocker et partager des données avec CHINNOVA, ainsi que pour mener la recherche. Les coûts incluent la rémunération des personnes qui recueillent des données et des informations ou fournissent de la main-d'œuvre occasionnelle, la maintenance et l'exploitation de véhicules de projet, de biens de consommation et d'équipements non capitalisés, les services informatiques, la formation du personnel de projet pour la mise en œuvre des activités de recherche, le paiement du loyer pour un terrain ou des locaux utilisés dans une activité de recherche, les frais de traitement des articles (APC) et la traduction des documents liés au projet.

Coûts indirects : incluez ici : les coûts administratifs non directement liés à la recherche. Les coûts peuvent inclure l'aide administrative, comptable ou de secrétariat, les dépenses générales de bureau, les charges de location et de services publics, le mobilier de bureau non capital, les coûts de communication et la photocopie. La contribution maximale aux coûts indirects peut atteindre 13 % de tous les coûts administrés par le bénéficiaire, y compris les équipements d'équipement et les coûts administrés par les sous-traitants. Cette contribution maximale peut être partagée entre l'institution proposante et la collaboratrice et ne doit jamais dépasser 13 % au total.

Exemple : Contribution demandée aux coûts indirects (8 % sur 83 000 USD) = 6 640 USD.